

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : du mardi 28 mai 2019, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H30.

Président de séance : M. JAYET

Présents : MM. CHAPUZOT – CIPRIAN – GIBOULET – MATHEY - MOINE - PRUDHON – TAVERDET JP - TRIFIGNY

Excusés : MM. COUTOT – BARRET.

La réunion est ouverte à 18h30 par Patrick Jayet, qui souhaite la bienvenue aux membres présents, et excuse ceux empêchés à la réunion.

Des souhaits de rétablissement sont adressés à Dominique Coutot, président de la CDA, qui connaît actuellement quelques soucis de santé, ainsi qu'à l'épouse de Daniel Barret.

M. Jayet, vice-président de la CDA, assurera la présidence de la séance.

1. Informations générales :

Au niveau de la CRA :

La CRA se réunira la samedi 8 juin prochain, et à l'occasion de réunion plénière de fin de saison, seront dévoilés les classements des arbitres de la saison 18/19.

Le renouvellement des licences des arbitres au titre de la saison 19/20 fera l'objet de la mise en œuvre des règles fédérales nouvelles en matière médicale, notamment en terme d'électrocardiogramme / d'échographie cardiaque / ou de bilan ophtalmologique.

Ces dispositions seront présentées clairement aux arbitres de district dont le dossier de renouvellement sera envoyé en début de semaine, mais lesquelles ne s'adressent pas toutes aux arbitres de district (mais de ligue ou de fédération). Une vigilance spécifique devra être apportée sur ce point important, le secrétariat administratif étant à disposition pour répondre aux éventuelles questions.

Au niveau du District :

Dernier comité directeur le 13 mai.

L'assemblée générale du district du samedi 29 juin 2019 (salle des fêtes Villersexel à 9h00) proposera au vote des clubs le sujet des obligations d'arbitrage, qui a été travaillé en collaboration avec la CDA.

Les arbitres majors de chaque groupe D1/D2/D3 et un jeune arbitre seront honorés lors de cette assemblée, ainsi que les différents arbitres de ligue haut-saônois en fonction de leur classement et réussite.

2. Invitation des candidats arbitres reçus à la session de FIA d'Avril 2019 (Grandvillars), pour échanges avec la CDA

Après avoir noté l'excuse reçue de M. Alexandre Beauprêtre (club Haute Vallée Ognon), la CDA déplore les absences des autres candidats arbitres.

Un courriel sera adressé aux arbitres non présents : MM. Belen (Lure Sporting) / Hezard (Francheville) / Prince (Perrouse) pour demande d'informations.

La CDA envisagera une nouvelle convocation afin d'avoir un échange avec ces candidats qu'elle ne connaît pas puisque formés en FIA à Grandvillars.

3. Auditions :

Audition de M. Christophe Priou, arbitre du groupe D2 (suite demande audition faite auprès de la CDA / sanctions administratives le concernant).

- L'échange et la décision prises le concernant font l'objet d'un procès-verbal annexe à la réunion.

4. Courriers reçus

- Nourédine Debbiche : candidature membre CDA saison 2019/2020. Pris note, remerciements. Une décision sera prise lors de la CDA plénière de fin de saison.
- Carlos Dias : courrier demande information reprise arbitrage saison 19/20. Avis favorable de la CDA sous réserve du respect des règles en vigueur / statut de l'arbitrage.
- FFF (CFA) : stage des Présidents de CDA du 23 juin 2019. Philippe Prudhon représentera la commission, en l'absence du président empêché.
- LBFC : copie courriel adressé le 25 avril/examen arbitre de Ligue.
- Serge Morette : candidature à la fonction d'arbitre assistant saison 19/20. Pris note. Décision à prendre lors de l'établissement des groupes d'arbitres pour la saison 19/20.
- Guy Pelcy : information/disponibilité arbitrage à compter du 26/04.
- Charles Prince (candidat arbitre session Grandvillars) : planning disponibilité arbitrage/examen pratique d'arbitre.
- Kévin Puricelli : information nouvelles adresses postales + e-mail.

- Dorian Robbe : information souhait non poursuite filière Ligue (jeune arbitre de ligue), et retour en District saison 19/20. Pris note. Avis favorable de la CDA qui décidera de l'affectation de l'intéressé lors de sa réunion plénière de fin de saison.
- Ludovic Roux : information arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison en cours. La commission prend note de cette décision, et remercie M. Roux pour les services rendus au football et à l'arbitrage.
- Valère Saradin : copie courrier réponse / demande saisie licence arbitre par club d'appartenance. Pris connaissance du problème qui ne semble pas encore résolu. Le secrétariat ayant indiqué à plusieurs reprises qu'il revenait au club d'appartenance de l'arbitre de faire la demande de licence vis-à-vis de FOOTCLUB.

5. Informations sur les dossiers en cours et/ou à traiter :

5.1) Rencontre Entente Vesoul Portugais/Vesoul Fc 2- Vesoul Fc du 20/04/21019 en coupe de Haute-Saône. Arbitre : Ludovic Roux

La CDA prend connaissance des pièces du dossier.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

5.2) Rencontre Breuches – Héricourt 2 du 12/05/2019 en Départemental 2. Arbitre : Carlos Ferreira.

La CDA prend connaissance des pièces figurant au dossier.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur par suite de celui-ci.**

5.3) Dossier de M. Sylvain GROSJEAN, arbitre groupe D3 : la CDA prend connaissance des éléments du dossier de l'intéressé et entend Patrick Ciprian à ce sujet. Compte-tenu de ceux-ci, décide sa convocation à la prochaine réunion.

5.4) Courrier de Sébastien Vezin, Président AFAF Haute-Saône, relatif aux désignations des arbitres sur les phases finales des coupes départementales :

La CDA prend connaissance du courriel reçu de l'intéressé, à qui une réponse a été apportée.

6. Dossiers transmis

Par le secrétariat :

- 6.1) Match : Ent Fougerolles/Breuches – Gr Pays Riolais du 20/04/2019 en coupe de Haute-Saône U15.

Arbitre : Pierre PETRIGNET

Mauvaise utilisation FMI/cartons blancs non mentionnés sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.2) Match : Traves – Fc La Gourgeonne 2 du 28/04/2019 en Départemental 3 groupe A
Arbitre : Jérôme DUMARCHE
Carton blanc non mentionné sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.3) Match : Gr Esp 2 Vels – Fc La Romaine du 27/04/2019 en U18 Départemental 3.
Arbitre : Emilien CHABOD
Carton blanc non mentionné sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.4) Match : Colombe – Frotey Vesoul du 01/05/2019 en Départemental 2 groupe A
Arbitre : Yohann GIMENEZ
Non concordance mentions sanctions administratives feuille de match et annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.5) Match : Lure JS 2 – Héricourt 2 du 01/05/2019 en Départemental 2 groupe B.
Arbitre : Ludovic ROUX
Cartons blancs non mentionnés sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.6) Match : Lure Sporting – Vallée Breuchin du 01/05/2019 en Départemental 2 groupe B
Arbitre : Mohamed AMIRI
Carton blanc non mentionné sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.7) Match : Gr Esp 2 Vels – Ent Vesoul Port/Vesoul Fc 2 du 01/05/2019 en U18 Départemental 2 groupe A

Arbitre : Thomas CHANEY

Carton blanc non mentionné sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.8) Match : Villersexel/Esprès – Fougerolles du 05/05/19 en Départemental 2 groupe B.

Arbitre : Yohan GIMENEZ

Cartons blancs non mentionnés sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.9) Match : Ent Gr Saône/Gourgeonne – Ent Port/Fc Lanterne/Breurey du 18/05 en U18 D3.

Arbitre : Jérôme DUMARCHE

Cartons blancs non mentionnés sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.10) Match : Gr Espérance 2 Vels – Lure JS du 18/05 en CHS U15.

Arbitre : Jérôme DUMARCHE

Cartons blancs non mentionnés sur feuille de match annexe.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

Par la commission de discipline :

- 6.11) Dossier 115 du 25/04/2019 : St Loup/Corbenay/Magnoncourt – Perrouse du 22/04/2019 en challenge du District.

Arbitre : Jacques YILDIZ

Rapport incomplet (faits précis non mentionnés).

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.12) Dossier 117 du 02/05/2019 : Marnay 2 – Rioz/Etuz/Cussey 3 du 28/04/2019 en départemental 3 groupe A.

Arbitre : Serge MORETTE

Mauvaise utilisation FMI/expulsion non mentionnée sur feuille de match.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.13) Dossier 124 du 09/05/2019 : Aillevillers – Haute Vallée Ognon du 01/05/2019 en Départemental 2 groupe B.

Arbitre : Hassan JAMMI

Erreur transcription sanctions administratives sur feuille de match.

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.14) Dossier 128 du 09/05/2019 : Pays Minier - Genevrey du 05/05/2019 en Départemental 2groupe B.

Arbitre : Jean-Christophe AMS

Numérotation des joueurs du Fc Pays Minier sur FMI.

- **Considérant la nature du problème rencontré, et après recherches et échanges, la commission décide de classer le dossier.**

- 6.15) Dossier 139 du 16/05/2019 : Fougerolles – Genevrey du 11/05/2019 en U18 D2.

Arbitre : Charlie FILLON

Mauvaise utilisation FMI/expulsion non mentionnée sur feuille de match

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.16) Dossier 140 du 18/05/2019 : Ent Gr 1000 Etangs/Lure Sporting – Haute Lizaine 2 du 18/05/2019 en U18 Départemental 3.

Arbitre : Philippe FLORIOT

Mauvaise utilisation FMI/expulsion non mentionnée sur feuille de match

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.17) Dossier 141 du 23/05/2019 : Gr Pays Riolais – Noidans Vesoul du 18/05/2019 en U18

Arbitre : Emilien CHABOB

Mauvaise utilisation FMI/expulsion non mentionnée sur feuille de match

- **Après étude des différentes pièces du dossier, la CDA constate le manquement avéré, et décide l'application du barème CDA en vigueur suite à celui-ci.**

- 6.18) Dossier 126 du 09/05/2019 : Gr Esp 2 Vels – Ent Vesoul Portugais/Vesoul Fc 2 du 01/05/2019 en U18 Départemental 2.

Arbitre : Thomas CHANEY

Cartons blancs non mentionnés sur feuille de match annexe + problème sanction administrative prise par arbitre/gravité des faits.

- **La CDA décide la convocation de l'intéressé à la prochaine réunion de la commission.**

7. Absences des arbitres :

Journée du 27 – 28 avril 2019 :

Anthony BOILLOT (Morteau-Montlebon) **Comptabilisation 2ème absence (amende : 50€)**

Journée du mercredi 1^{er} mai 2019 :

Néant

Journée du 04 et 05 mai 2019 :

Alex MORLOT (Champlitte) **Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)**
Youssef OUALI (Héricourt) **Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)**

Journée du mercredi 8 mai 2019 :

Néant

Journée du 11-12 mai 2019 :

Morgan DUFILS (Vesoul Rc) **Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)**
Sylvain GROSJEAN (Genevrey) **Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)**

Journée du 18-19 mai 2019 :

Néant

Journée du 25-26 mai 2019 :

Vincent PELCY (Larians)
Ludovic ROUX (Rioz/Etuz/Cussey)

**Comptabilisation 1^{ère} absence (amende : 25€)
Comptabilisation 2^{ème} absence (amende :52€)**

8. Arbitres excusés après la parution des désignations :

Journée des 27 et 28 avril 2019 :

Charlie FILLON (indépendant)
Kévin PURICELLI (Vesoul Fc)

**Excuse validée/Non comptabilisée
Application du barème CDA en vigueur**

Journée du mercredi 1^{er} mai 2019 :

Frederic ADAM (Rougemont Concorde)

Excuse validée/Non comptabilisée

Journée du 04 et 05 mai 2019 :

Anthony BOILLOT (Morteau)
Ludovic ROUX (Rioz/Etuz/Cussey)

**Excuse validée/Non comptabilisée
Excuse validée/Non comptabilisée**

Journée du mercredi 8 mai 2019 :

Alex MORLOT (Rougemont Concorde)

Application du barème CDA en vigueur

Journée du 11 et 12 mai 2019 :

Jérôme DUMARCHE (Fc 2 Vels)
Patrick LACROIX (Essertenne)

**Application du barème CDA en vigueur
Excuse validée/Non comptabilisée**

Journée du 18 et 19 mai 2019 :

Charlie FILLON (Athesans/Gouhenans)
Vincent PELCY (Larians)
Alex THOMAS (St Rémy)

**Application du barème CDA en vigueur
Application du barème CDA en vigueur
Application du barème CDA en vigueur**

Journée du 25 et 26 mai 2019 :

Jalil BOURAGA (Vesoul Fc)
Yannick CROCHETET (Vallée Breuchin)
Loïc GROSJEAN (Frotey Vesoul)
David MARTINS (Conflans)
Jacques YILDIZ (Port/Saône)

**Excuse validée/Non comptabilisée
Application du barème CDA en vigueur
Application du barème CDA en vigueur
Excuse validée/Non comptabilisée
Application du barème CDA en vigueur**

9. Candidatures Ligue pour la saison 2019/2020 – Etude, échanges et décisions (seniors – JA – AA – VAE)

La commission prend connaissance, exposé par Patrick Ciprian, du bilan de la formation des candidats ligue, et des résultats obtenus.

Pour rappel, 4 candidats ont concouru à la candidature pour la qualification d'arbitre de ligue au titre de la saison prochaine 19/20 MM. Omer Altun / Billel Debbiche / Carlos Ferreira / Yoann Gimenez.

L'état d'esprit affiché par ces 4 candidats a été exemplaire et ils ont fait preuve d'un grand sérieux et d'une motivation sans faille tout au long de la formation théorique et pratique.

Suite à la communication faite par la CRA du nombre de candidats pouvant être proposés par CDA, il s'avère que notre district pourra présenter deux candidats à cette candidature.

Le classement final donne les résultats ci-après :

M. Omer Altun	16,50 /20
M. Billel Debbiche	17,70 / 20
M. Carlos Ferreira :	18,00 / 20
M. Yohan Gimenez :	15,80 / 20

La CDA valide la proposition de MM. Ferreira et Debbiche, terminant respectivement 1^{er} et 2^{ème} à la candidature en qualité d'arbitre de ligue au titre de la saison 19/20.

Considérant les très bons résultats des candidats, les progrès évidents théoriques et pratiques réalisés ainsi que l'état d'esprit affiché tout au long de la formation, la CDA décide l'affectation de MM. Altun et Gimenez dans le groupe D1 des arbitres du district au titre de la saison 19/20. La promotion de ces deux arbitres n'interférant pas sur les autres promotions des arbitres non candidats issus du groupe D2, mais étant complémentaire à celles-ci.

Par ailleurs,

- La commission décide de ne proposer aucun arbitre en qualité de candidat ligue / VAE (validation des acquis de l'expérience), au titre de la saison 19/20.
- La commission décide de ne proposer aucune arbitre féminine à la candidature arbitre de ligue R3 au titre de la saison 19/20.
- La commission décide de proposer à la CRA, la candidature au titre d'arbitre assistant ligue R2, MM. Nicolas Gros et Sébastien Normand, au titre de la saison 19/20.

10. Classements des arbitres de la saison 2018/2019 – désignations des arbitres sur finales coupes

10-1) Classements des arbitres de la saison 18/19 :

Un large débat est engagé sur le sujet, sans que les membres de la commission n'aient la connaissance des classements et des notes individuelles obtenues par les arbitres.

La discussion principale a porté sur la situation des candidats ligue et des jeunes arbitres de ligue 18/19, sur la situation de quelques arbitres n'ayant pu pour des questions de blessures ou de santé être observés deux fois tel que prévu dans les règles de fonctionnement de l'arbitrage départemental, et également sur le nombre minimal d'arbitres nécessaire dans chaque groupe afin de pouvoir répondre de manière satisfaisante et adaptée aux besoins des désignations sur les compétitions ligue et district.

Après un large échange au cours duquel chaque membre a eu possibilité de s'exprimer, la commission décide les mouvements suivants :

- 2 rétrogradations d'arbitres du groupe D1 vers le groupe D2
- 2 accessions d'arbitres du groupe D2 vers le groupe D1

- 2 rétrogradations d'arbitres du groupe D2 vers le groupe D3
- 4 accessions d'arbitres du groupe D3 vers le groupe D2

10-2) Désignations des arbitres sur les phases finales et finales des coupes départementales de la saison en cours :

Après un large échange au cours duquel chaque membre de la commission a eu possibilité de s'exprimer, l'architecture ci-après est validée :

- Arbitrage de la finale de la coupe de Haute-Saône Conseil départemental seniors : par l'arbitre major du groupe des arbitres D1
- Arbitrage de la finale du challenge du District seniors Conseil départemental : par l'arbitre major du groupe des arbitres D2
- Arbitrage de la finale de la coupe 3^{ème} / 4^{ème} division seniors Conseil départemental : au choix de la CDA.
- Désignations des arbitres « 4èmes officiels » sur les 3 finales des coupes départementales seniors : au choix de la CDA.
- Désignations des arbitres assistants sur les phases finales et les 3 finales des coupes départementales seniors : au choix de la CDA.
- Désignations des arbitres et arbitres assistants sur les phases finales et les différentes finales des coupes départementales jeunes : au choix de la CDA.

11. Point/candidatures examens de District

11.1) Situation du candidat Arthur AFFLATET (Soing) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), le candidat sera accompagné sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage.

11.2) Situation du candidat Clément BOSSI (Fc La Gourgeonne) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), le candidat sera accompagné sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage.

11.3) Situation de la candidate Marie KUENY (Jasney) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport du 2^{ème} tutorat par l'observateur de la CDA (faisant suite à l'échec à l'examen pratique de l'arbitre), la candidate sera accompagnée sur un 3^{ème} et ultime match en accompagnement avant de subir son 2^{ème} et dernier examen pratique d'arbitrage.

11.4) Situation de la candidate Sarah PILLOT (Lure JS) :

Suite à l'indisponibilité réceptionnée après désignation/examen pratique d'arbitrage et l'absence de réception du justificatif demandée à l'intéressée, le dossier est mis en attente d'informations à recevoir de la part de la candidate.

A défaut de réception d'information de l'intéressée avant le 30 juin 2019, la candidature sera annulée.

11.5) Candidats nommés arbitre de District suite à réussite à l'examen pratique de District :

Alexandre BEAUPRETRE (Haute Vallée Ognon)

La CDA félicite ce candidat suite à sa nomination, et lui souhaite pleine intégration et réussite dans la fonction.

11.6) Situation du candidat Anthony JOURDAIN (Perrouse) :

Compte tenu des éléments mentionnés sur le rapport de l'observateur/examen pratique du 26/05/19, le candidat sera convoqué en début de saison 2019/2020 sur une rencontre avec la présence d'un tuteur, avant une convocation pour le 2^{ème} et dernier examen pratique.

11.7) Session de formation initiale (FIA) des 20 au 22 avril 2019 à Grandvillars :

La CDA prend connaissance des candidats reçus en théorie à la session de formation arbitre de District des 20 au 22 avril 2019 à Grandvillars :

Alexandre BEAUPRETRE (Haute Vallée Ognon)

Emrullah BELEN (Lure Sporting)

Florian HEZARD (Francheville)

Charles PRINCE (Perrouse)

Les candidats seront convoqués à l'examen pratique de District, sous réserve de la réception et la validation de leur dossier médical.

12. Projet pour la section Jeunes Arbitres saison 2019/2020 – Echanges et décisions

Le projet de fonctionnement de la section Jeunes Arbitres, présenté par Mickaël Kalaa lors de la dernière réunion de la commission, et modifié suite aux remarques faites, est présenté aux membres.

Après l'ajout de quelques précisions, ce projet est adopté à l'unanimité des membres de la commission, et sera donc mis en place au titre de la saison prochaine. Il sera présenté aux jeunes arbitres lors de leur stage de rentrée, fixé au SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019 (modalités pratiques à parvenir).

La CDA remercie Mickaël pour le travail de qualité réalisé, et souhaite une mise en œuvre efficiente et efficace du projet.

13. Poursuite de la réflexion concernant la mise en place et le fonctionnement de la Commission Départementale de Promotion et de l'Arbitrage – CDPA - (M Trifigny)

Le projet présenté par Matthieu Trifigny vise à aller à la rencontre de l'ensemble des clubs du district, afin de faire un point avec eux sur leur situation vis-à-vis de l'arbitrage, leurs attentes, leurs besoins mais aussi en lien avec le statut de l'arbitrage qui confère des obligations aux clubs.

Le format de ces rencontres devra être reprecisé, ainsi que la période et le suivi des échanges, mais le projet tel que proposé par M. Trifigny fait l'objet d'une validation par la CDA, qui remercie l'intéressé du travail effectué dans ce domaine important.

14. Composition et fonctionnement de la CDA saison 2019/2020 :

En l'absence du président de la CDA, ce sujet sera repris lors de la prochaine réunion, notamment en lien avec les besoins / compétences recensé(e)s dans certaines commissions ou certains axes spécifiques de travail, mais aussi en lien avec la situation et le positionnement de chaque membre pour la saison prochaine.

15. Point sur les sections de la CDA si besoin :

Section désignations / observations des arbitres : un point précis est fait au niveau des observations des arbitres restant à effectuer sur la fin de la saison, en lien avec les procédures de classements des arbitres devant être faites avant la désignation des arbitres sur les phases finales et les finales des différentes coupes départementales de la saison en cours.

Il est constaté à cette occasion, un nombre important d'arbitres qui n'ont pas pu faire l'objet de 2 observations au cours de la saison, Jean-François Chapuzot en charge de ce secteur, en donnant les informations et/ou les raisons.

La CDA analysera chaque situation individuellement avant l'établissement des classements de la saison.

Section Jeunes Arbitres : la CDA enregistre avec satisfaction les très bons résultats obtenus par les jeunes arbitres de ligue haut-saônois (Estelle Vaubourg - Quentin Campenet – Evan Jéronino – Rémi Laurent).

Une analyse faite par Jacques Badet, CTRA de la ligue, suite à différents rassemblements tenus au cours de la saison (stage JAL – festival régional U13), est portée à la connaissance des membres de la commission.

Laquelle regrette toutefois de ne pas avoir de contact direct tout au cours de la saison avec la CRA sur le sujet (désignations / observations / progression) ou avec les jeunes eux-mêmes.

Ce point important devra faire l'objet d'une attention toute particulière avec la mise en place de la section jeune remodelée dans sa composition et son fonctionnement.

Section obligations et statut de l'arbitrage : cette section étudiera, ainsi que cela doit se traiter réglementairement, la situation de l'ensemble des clubs district ou ligue vis-à-vis des obligations au statut de l'arbitrage (réunion régionale le 12 juin – réunion départementale à fixer).

16. Questions diverses, tour de table et calendrier à venir

Une question est posée relativement à la licence liée au renouvellement de membre de CDA (ou d'autres commissions du district) : il est précisé à cet égard que le renouvellement des membres de commissions pour la saison prochaine se fera courant août 2019, et fera l'objet d'instructions spécifiques qui seront communiquées.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 23H00.

Prochaine réunion : LE MERCREDI 26 JUIN 2018, à 18H30, au siège du District.

Le Président de séance
Patrick JAYET

Le secrétaire,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.